

---

## ***Hicham Affane, élu à l'unanimité, Président du Conseil d'administration du Grand EPF***

---

***Paris, le 9 octobre 2015 : L'ensemble des instances de l'Etablissement a été renouvelé lors de l'installation du nouveau conseil par Jean-François Carencu, Préfet de la Région Ile-de-France.***

**Jean-François Carencu**, Préfet de la Région Ile-de-France et de Paris, vient de procéder à l'installation du nouveau Conseil d'Administration de l'EPF Ile-de-France, désormais représentatif de l'ensemble des territoires de la Région dans la perspective de la mise en place du Grand EPF d'Ile-de-France au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Hicham Affane**, Conseiller régional a été élu à l'unanimité, Président du Conseil d'Administration de l'EPF Ile-de-France.

Ont également été élus, deux Vice-Présidents :

- **Chantal CANALES**, représentante de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne
- **Jean LAFONT**, Conseiller régional

Le Conseil d'Administration a également procédé au renouvellement de l'ensemble de ses instances (le Bureau, la Commission des achats, les Commissions dédiées à la Prospective foncière).

*« Je remercie les membres du Conseil d'Administration de leur confiance. Elle témoigne à la fois de la reconnaissance du travail mené et de l'encouragement à monter en puissance pour le Grand EPF. Ce vote à l'unanimité montre que nous savons transcender nos différences pour nous mobiliser ensemble sur des questions majeures telles que celles du logement, de la requalification des copropriétés dégradées et du développement économique »* déclare **Hicham Affane**, Président du Conseil d'Administration. *« Ce résultat encourageant est d'abord le fruit du travail de concertation avec les EPF départementaux mené par **Gilles Bouvelot**, dans le cadre de sa mission de Préfiguration. »* ajoute-t-il.

### **Principales compétences du Conseil d'Administration :**

- **Jusqu'à fin 2015**: l'approbation des conventions d'intervention foncière sur les cinq départements « d'origine » de l'EPF Ile-de-France,
- **A compter de 2016** : le Conseil d'Administration sera compétent sur l'ensemble de l'Ile-de-France pour l'approbation des conventions d'intervention foncière, le vote du budget et l'adoption du Programme Pluriannuel d'Interventions (PPI) pour la période 2016-2020.

Conformément au Décret du 12 mai 2015, le Conseil d'Administration se compose désormais de 33 administrateurs dont 29 représentants des collectivités locales et se répartit de la manière suivante :

- L'Etat (4 représentants),
- la Région Ile-de-France (13 représentants),
- les Départements de l'Ile-de-France (8 représentants)
- la Métropole du Grand Paris, des Communes et EPCI hors Métropole (8 représentants désignés par l'Assemblée spéciale). Dans l'attente de la désignation des représentants de la Métropole du Grand Paris, 8 représentants ont été désignés par l'Assemblée spéciale.

---

### **Contact EPF Ile de France :**

Guillaume Idier 01.40.78.90.56 [gidier@epfif.fr](mailto:gidier@epfif.fr)

Nadège Saiget 01.40.78.90.99 [nsaiget@epfif.fr](mailto:nsaiget@epfif.fr)

---

La composition du **Conseil d'Administration** est désormais la suivante (membres titulaires):

- Représentants de l'Etat:
  - Pour le Ministre des Collectivités locales :* **Laurent FISCUS**, Préfet, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales (SGAR),
  - Pour le Ministère du Logement:* **Laurent GIROMETTI**, Directeur de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP),
  - Pour le Ministre chargé de l'Urbanisme:* **Gilles LEBLANC**, Directeur Régional et Interdépartemental de l'Equipeement et de l'Aménagement IDF
  - Pour le Ministre Chargé du Budget:* **Philippe PARINI**, Directeur Régional des Finances Publiques d'Ile-de-France et de Paris.
- Représentants désignés par le Conseil Régional d'Ile-de-France:

**Hicham AFFANE, Gilles BATTAIL, Charlotte BLANDIOT FARIDE, Emmanuelle COSSE, Aude EVIN, Denis GABRIEL, Faten HIDRI, Jean LAFONT, Abdelali MEZIANE, Mounir SATOURI, Olivier THOMAS, Stéphanie VON EUW et Denis WEISSER**
- Représentants désignés par les Conseils Départementaux:

**Jean-Louis MISSIKA**, Adjoint à la mairie de Paris, **Xavier VANDERBISE**, Conseiller Départemental de Seine et Marne, **Michel LAUGIER**, Conseiller Départemental des Yvelines, **Michel BOURNAT**, Conseiller Départemental de l'Essonne, **Georges SIFFREDI**, Conseiller Départemental des Hauts de Seine, **Corinne VALLS**, Conseillère Départementale de Seine Saint Denis, **Pascal SAVOLDELLI**, Vice-président du Conseil Départemental de Val de Marne et **Arnaud BAZIN**, Président du Conseil Départemental du Val d'Oise.
- Représentants de la MGP, des collectivités locales et des EPCI hors métropole:
  - Premier collègue:* **Bruno BESCHIZZA**, Maire d'Aulnay-sous-Bois, **Eric BERDOATI**, Président de la Communauté d'Agglomération de Cœur de Seine, **Chantal CANALES**, représentante de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne et **Olivier KLEIN**, Président de la Communauté d'Agglomération de Clichy-Montfermeil.
  - Deuxième collègue:* **Olivier LEONHARDT**, Président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge, **Dominique LEFEBVRE**, Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, **Francis CHOUAT**, Président de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne et **Maurice SOLIGNAC**, représentant de la Communauté d'Agglomération de Saint Germain Seine et Forêt.
- Représentants désignés au titre des personnalités socioprofessionnelles et chambres consulaires (avec voix consultative) :

**Laurent MUNEROT**, Président de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France, **Hervé BILLET**, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile-de-France, **Marie-Anne BELIN**, Vice-présidente du CESER et **Michel CLAIR**, membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ile-de-France.



Etablissement Public Foncier  
ILE-DE-FRANCE

---

### **A propos de l'EPF Ile-de-France et du Grand EPF :**

*L'EPF Ile-de-France est un opérateur foncier public qui accompagne les collectivités locales pour développer l'offre de logements et le soutien du développement économique. Il a vocation à favoriser une meilleure régulation du marché immobilier en débloquent du foncier prêt à l'emploi et à prix maîtrisés sur ces cinq départements d'intervention : l'Essonne, Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. **Au 1er janvier 2016, son territoire de compétences sera élargi aux départements des Hauts-de-Seine, Val d'Oise et Yvelines.***

### **Chiffres clés EPF Ile-de-France:**

Date de création : 13 septembre 2006

1 815 M€ d'engagements (Convention d'Intervention Foncière) ; 172.2 M€ d'acquisition foncière  
89 M€ de cessions (2 900 logements et 20 000 m<sup>2</sup> d'activités économiques) ; 124.5 M€ de promesses de vente ; 11.2 M€ de recettes locatives ; Portefeuille foncier de 731 M€

Compte tenu des résultats au S1 2015, l'EPF Ile-de-France anticipe une croissance de ces cessions (plus d'informations sur <http://www.epfif.fr/Actualites/Communiqués/9-juillet-2015-Foncier-constructible-Nette-acceleration-des-cessions>)

---

### **Contact EPF Ile de France :**

Guillaume Idier 01.40.78.90.56 [gidier@epfif.fr](mailto:gidier@epfif.fr)

Nadège Saiget 01.40.78.90.99 [nsaiget@epfif.fr](mailto:nsaiget@epfif.fr)